

Soins de Santé

Circulaire OA no 2024/13 du 18-1-2024

Applicable à partir de 1/02/2024

3910 /2160

Tarifs; Objectifs de soins de santé transversaux ; Troubles d'alimentation chez les enfants et adolescents ; 01-02-2024.

Lors du Comité de l'assurance du 27 novembre 2023 (note CSS 2023/324), la convention « Financement trajet de soins Troubles d'alimentation chez les enfants et adolescents » conclue entre le Comité de l'assurance de l'INAMI, d'une part, et le réseau santé mentale enfants et adolescents XXX, et l'hôpital XXX, d'autre part, a été approuvée.

Vous trouverez en annexe les tarifs des prestations, applicables à partir du **1^{er} février 2024**.

Mickael Daubie

Directeur général

Pièces jointes :

[V1- Transversaal - tarieven e. Meer psychiatrische zorg-eetstoornissen - 01-02-2024-circ OA.xlsx](#)

Objectifs de soins de santé transversaux

e) Plus de soins psychiatriques mais aussi soins somatiques pour jeunes avec problèmes psychiatriques prestations applicables à partir du 01-02-2024

Numéro de code		Libellé	Honoraires	Intervention Ambulant		Intervention Hospitalisé	
AMB	HOS			Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel	Bénéficiaires avec régime préférentiel	Bénéficiaires sans régime préférentiel
401295		Honoraires forfaitaires pour le médecin traitant par période de 12 mois pour le suivi d'un bénéficiaire souffrant d'un trouble de l'alimentation dans le cadre du trajet de soins troubles du comportement alimentaire	106,05	106,05	106,05		
401310		Participation à la concertation multidisciplinaire dans le cadre du plan de traitement pour un bénéficiaire souffrant d'un trouble de l'alimentation	22,49	22,49	22,49		
401332		Séance diététique individuelle pour un bénéficiaire présentant un trouble de l'alimentation - d'une durée minimale de 60 minutes	56,21	56,21	56,21		
401354		Évaluation et/ou intervention diététique individuelle pour un bénéficiaire présentant un trouble de l'alimentation - d'une durée minimale de 30 minutes	28,10	28,10	28,10		